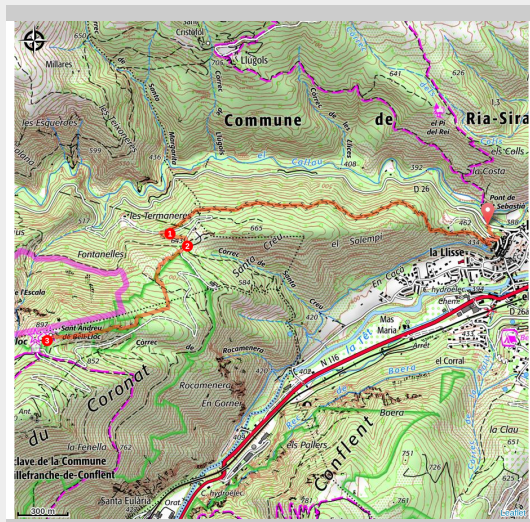


De Ria à Bell Lloc

Conflent Canigó - Ria-Sirach



Vue sur le Canigó depuis la chapelle Sant Andreu de Bell Lloc (OTI Conflent Canigó)

Sous l'oeil protecteur du Canigó, cet itinéraire conduit à la découverte des ruines de la chapelle Santa Creu, du village abandonné de Bell Lloc et de sa chapelle Sant Andreu, tout en offrant de merveilleux points de vue sur les massifs et les vallées environnantes.

En empruntant d'anciens chemins ruraux serpentant à travers la forêt domaniale du Coronat, une partie du patrimoine religieux de Ria-Sirach, Conat et Villefranche-de-Conflent se dévoile.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.2 km

Dénivelé positif : 580 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Parking sortie du village, Ria-Sirach.

Arrivée : Parking sortie du village, Ria-Sirach.

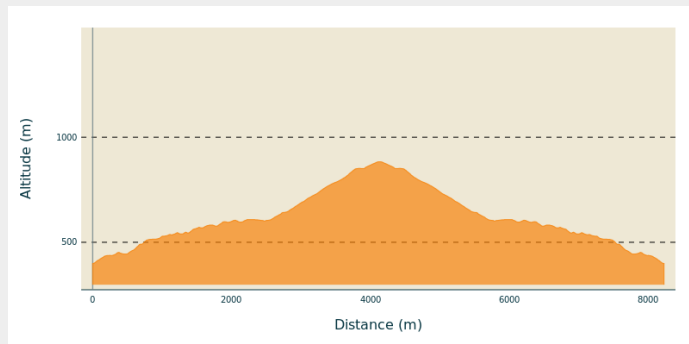
Balisage : — PR

Communes : 1. Ria-Sirach

2. Conat

3. Villefranche-de-Conflent

Profil altimétrique



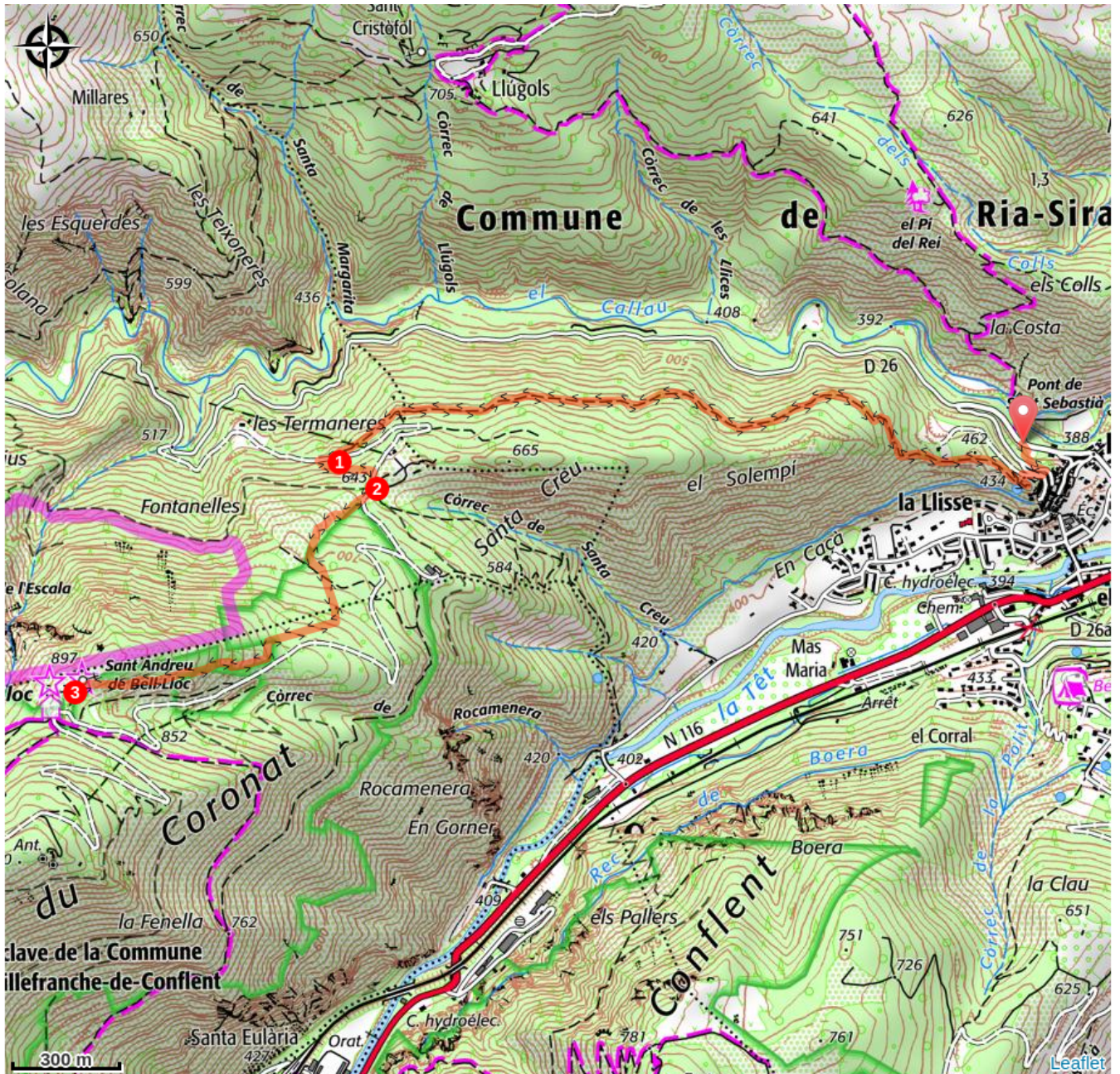
Altitude min 398 m

Altitude max 883 m

D - Parking (392 m) - Depuis le parking, monter les marches et monter le petit chemin main gauche. Rejoindre la rue, l'emprunter à droite, puis en épingle à gauche avant de monter à droite. Monter les marches et faire un petit aller-retour aux ruines du Castell D'Arrià. Le sentier part à droite et rejoint la chânaie.

1. **Les Termaneres (592 m)** - Le sentier rejoint une piste forestière. L'emprunter sur la droite quelques mètres avant de rattraper un sentier main gauche. Le sentier rejoint à nouveau la piste, devant les ruines de la chapelle Santa Creu.
2. **Chapelle Santa Creu (643 m)** - Suivre la piste quelques mètres et suivre le sentier main droite. Le chemin oscille dans la forêt avant de retrouver plus haut les premières terrasses du hameau de Bell Lloc.
3. **Chapelle Sant Andreu de Bell Lloc (897 m)** - Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)



Recommandations

Sentier partiellement VTT.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.laregion.fr
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Suivre la RN 116.

Stationnement

Parking sortie du village, Ria-Sirach.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle de Conat

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de Conat**

Bureau de la réserve naturelle

1 place du 8-mai-1945

66500 Conat

Tél : 06 64 75 94 16

E-mail : david.morichon@espaces-naturels.fr

Site : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/les-reserves/reserve-naturelle-de-conat/>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal

Conflent Canigó

10 place de la République, 66500

Prades

info@tourisme-canigou.com

Tel : +33 (0)4 68 05 41 02

<http://www.tourisme-canigou.com>



Source



Communauté de
Communes Conflent
Canigó

<https://www.tourisme-canigou.com/>